

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE PUYLOUBIER**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 9 septembre 2019**  
-----

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 9 septembre 2019 à 20h30 sous la présidence du Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de Mme PARISSI ayant donné procuration et Mme RODRIGUEZ excusée.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé le montant révisé de l'attribution de compensation « socle » pour l'année 2019 (n°74/19),
- Autorisé le Maire à signer la convention tripartite relative à la récupération des textiles, linge de maison et chaussures usagées dans la Métropole Aix-Marseille Provence (n°75/19),
- Autorisé le Maire à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (n°76/19),
- Autorisé le Maire à signer la convention « Provence en scène » pour 2019-2020 (n°77/19),
- Attribué les subventions aux associations ayant donné leurs comptes rendus d'activité et financiers (n°78/19 et 79/19),
- Accepté le versement d'une participation pour la rénovation de façades dans le centre ancien (n°80/19),
- Accepté le remboursement d'une part de la taxe foncière à M. Alain BOULLIER DE BRANCHE (n°81/19),
- Décidé de procéder à l'acquisition de la parcelle AD 248 (n°82/19),
- Autorisé le Maire à signer l'acte notarié en vue de l'échange de terrain avec M. Jean-Marie ROURE (n°83/19),
- Supprimé l'emploi de Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe et mis à jour le tableau des effectifs (n°84/19 et 85/19),
- Autorisé le Maire à signer un bail de location avec M. et Mme René VALTENAIRE (n°86/19),
- Renouvelé le bail de location de M. et Mme Renaud MAUNIER (n°87/19),
- Décidé d'autoriser l'intervention de Mme Pauline GEOFFROY pour l'enseignement de la musique à l'école élémentaire (n°88/19).

Vu par Nous, Maire de la Commune de PUYLOUBIER, pour être affiché à la porte de la Mairie.

PUYLOUBIER, le 10 septembre 2019

Le Maire

Frédéric GUINIERI